

## Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 26 février 2018

22 personnes sont présentes en plus des sept membres du comité.

-----  
**1-Le procès-verbal de l'assemblée** du 15 mars 2017 n'est pas lu, il était disponible sur le site de l'association. Toutefois, Naji AWAD en fait un résumé qui nous donne ainsi l'état de l'activité de l'association au début janvier 2017.

En avril 2016, nous avons trouvé et nommé Mr Majed NASSAR, comme représentant de notre association à Beit-Sahour. Nous connaissons bien ce médecin maintenant à la retraite, et nous avons déjà collaboré à plusieurs reprises avec lui, notamment pour le développement de la Clinique Orthodoxe (devenue maintenant le Beit-Sahour Medical Center) dans les années 90. Il a été actif dans plusieurs projets dans cette région de Beit-Sahour.

Le fait d'avoir un répondant sur place nous permettait de mieux préciser l'affectation des dons envoyés, et de nous assurer également qu'ils étaient bien utilisés. Malheureusement, Mr Nassar a souhaité arrêter cette collaboration pour des raisons privées (des problèmes de santé dans sa propre famille). Lors de son voyage en avril prochain, Naji AWAD le remerciera personnellement pour sa collaboration, sa disponibilité et les conseils qu'il nous a prodigués.

Naji AWAD en profite pour remercier tous les membres et amis de notre association, qui nous soutiennent depuis de nombreuses années. En 1987 il a commencé à vendre de l'artisanat de Bethléem avec son épouse, et en 1990, l'association était créée officiellement.

En 2016 nous avons continué notre soutien au paiement de l'écolage d'enfants dont la famille a de grandes difficultés financières. Cette action soutient indirectement le fonctionnement de 4 écoles confessionnelles, de grande qualité, et nous recevons chaque fois le décompte et les noms des enfants aidés.

Notre association a toujours le souci des problèmes de santé pour les personnes défavorisées, mais nous avons suspendu notre soutien direct au centre médical, en raison de difficultés de communication. En 2016, et sur proposition de Majed Nassar, nous avons collaboré avec la Société de Bienfaisance Orthodoxe, qui met à disposition 3 fonds différents :

- un fonds pour les malades, dans le but d'aider à payer certaines factures ou certains médicaments coûteux et indispensables
- un fonds pour les nécessiteux : des paniers avec des produits de première nécessité, et des produits d'hygiène sont distribués, un peu comme les cartons du cœur en Suisse.
- un fonds pour les étudiants : c'est une sorte de banque qui prête de l'argent sans intérêt pour payer des factures d'études. Une fois le diplôme terminé et dès que la situation le permet, ce prêt est remboursé, et, si c'est possible, on encourage le bénéficiaire à rembourser un peu plus pour participer à l'aide d'autres personnes.

Nous avons alimenté ces 3 fonds et reçu le détail de leur utilisation, nous en sommes satisfaits.

En 2016 nous avons aussi aidé l'Association Al Malath Charitable Society à améliorer ses locaux pour la prise en charge de grands handicapés.

Naji AWAD remercie encore Jean-Pierre Clément, sa fille et d'autres personnes qui nous ont aidés à bien améliorer notre site internet.

*Aucune question n'est posée sur le procès verbal du 15 mars 2017, qui est adopté par l'assemblée.*

-----

## **2-Information.**

Johannes Fankhauser signale la projection de 2 films :

-« **A la rencontre d'un pays perdu** », de Maryse GARGOUR, sera projeté en 2<sup>ème</sup> partie de notre assemblée. Il a été prêté par 2 personnes venues spécialement de France pour cette soirée, ce qui n'a pas obligé l'association à acheter une copie de celui-ci. Un grand merci à ces 2 personnes. Marie Fankhauser signale une boîte destinée à recevoir des contributions éventuelles pour la cinéaste, pour financer son travail et pour les droits d'auteur.

-« **On récolte ce que l'on sème** », de Alaa Ashkar, sera projeté à la salle du ciné-club de l'université mercredi 7 mars à 18h30. Le réalisateur sera présent.

Cette collaboration avec le ciné-club date de 4 ans : nous avons pu projeter, chaque année, dans le cadre du ciné-club universitaire, un film palestinien sur la Palestine. Le dernier : « Jerusalem : The East Side Story » (de Mohammed Alatar) projeté le 29- 11 -2017 : date du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la partition de la Palestine, par les Nations Unies.

-----

## **3-Comptes 2017**

En raison de l'arrêt de la collaboration avec Mr Nassar, nous avons eu une activité un peu limitée cette année. Nous avons seulement fait parvenir la somme nécessaire au soutien scolaire, et Johannes Fankhauser fait remarquer que les entrées de cette année sont supérieures aux dépenses. Cependant, 4 personnes iront à Beit-Sahour en avril, et après visites et discussions face à face de nouveaux fonds seront attribués.

### Dans les charges 2017 :

20 000 Chf pour les écoles (nous versons environ 200 Chf par élève soutenu)

950,09 Chf de frais d'exploitation de l'association : essentiellement du courrier et des frais bancaires.

### Dans les produits 2017 :

Dons : 26 595,05 Chf

« Chapeau » passé après la séance du film « Jerusalem : The East Side Story » le 29-11-17 : 292 Chf

Intérêts bancaires : 9,50 Chf

Excédent de produit : 5 946 Chf

Fortune au 31 / 12 / 17 : 28 525, 95 Frs

Noël Ruffieux et Jean-Pierre Clément ont vérifié les comptes et Mr Clément lit leurs recommandations d'accepter ces comptes et d'en donner décharge au comité et au caissier. *Ils sont acceptés par l'assemblée*, et Mr Clément félicite encore Johannes pour l'exactitude et la méticulosité de la comptabilité.

-----

## **4-Projets 2018**

Cette année les 20 000 Frs destinés aux écolages sont déjà sur place, il reste à aller chercher les quittances.

Naji et Jemillah AWAD, Johannes et Marie FANKHAUSER, iront à Beit-Sahour en avril.

Nous recevons beaucoup de demandes ici, et encore plus quand Naji est sur place. Toutefois nous essayons de garder en priorité, pour l'association, les mêmes buts qu'au départ: les enfants et la santé.

**Santé** : notre collaboration avec le Beit-Sahour Medical Center est suspendue pour le moment. Mais un groupe en charge d'une autre unité médicale veut aussi construire un hôpital. Il devrait comporter notamment une maternité, et un vrai service d'urgence équipé qui font défaut dans la région. Nous avons reçu des documents montrant que le bâtiment est achevé, et qu'ils recherchent maintenant comment le meubler.

Nous avons été abordés pour, par exemple : aider à meubler une chambre pour 30 000 dollars (la chambre).

Nous voulons d'abord aller voir sur place nous même comment fonctionne cette association, nous assurer également que la construction sera bien utilisable et utilisée, et nous ne pouvons offrir une aide que de l'ordre de 3 000 à 5 000 Chf. Il faut voir à quoi nous pourrions l'affecter précisément.

La Société de Bienfaisance Orthodoxe a opéré des changements dans son comité, et le nouveau président nous a contactés pour savoir si nous allions encore collaborer. Les contacts seront aussi pris sur place.

Nous avons aussi des demandes pour aider à acheter des lunettes, pour enfants et adultes, des demandes venant de crèches, venant d'associations en faveur des handicapés...etc.....

Toutes ces demandes seront examinées avec des interlocuteurs responsables sur place en avril.

### **5-Questions et divers :**

#### ***Combien coûte l'écolage d'un enfant ?***

Naji confirme que l'inscription coûte environ 200 Chf.

Puis il y a un tarif pour les cours donnés. Cela varie avec l'âge de l'enfant, et aussi avec les écoles confessionnelles qui sont plus ou moins bien soutenues.

Par exemple : pour l'école Orthodoxe, le Patriarcat de Jérusalem paie environ 50% des frais de scolarité. Les Catholiques Latins et les Luthériens sont bien soutenus aussi.

Ce qui est important est que ces écoles privées soient sérieuses et d'un bon niveau. Elles sont soutenues par les différentes Eglises, mais les élèves qui les fréquentent sont aussi de différentes religions chrétiennes et aussi musulmans. Les professeurs sont tous laïcs et de différentes confessions, souvent ils ont aussi étudié dans ces mêmes écoles.

#### ***Tous les enfants ont-ils la possibilité d'aller à l'école ?***

Oui, et il y a aussi des écoles publiques de l'autorité palestinienne.

Naji fait remarquer qu'il y a une grande solidarité pour des familles en situation difficile. Exemple : des jeunes recueillent de l'argent sur une plate-forme internet pour faire soigner une personne en situation difficile qui ne peut pas payer une opération.

Marie Fankhauser signale que ce sont de grandes écoles : 500 à 600 élèves, et nous soutenons 20 à 25 enfants par école : c'est très peu.

Mais l'association est attendue, il y a beaucoup de remerciements de la population.

#### ***Par clinique, on entend quoi ? (grandeur, spécialités ...)***

Au départ la clinique orthodoxe était un dispensaire, avec quelques lits pour les opérations nécessitant quelques heures de repos. Puis il y a eu le projet (maintenant opérationnel) d'une vraie clinique avec différentes spécialités et une vingtaine de lits.

Maintenant un autre groupe a construit un bâtiment pour un vrai hôpital.

Au départ, une personne privée a investi 50 000 dollars.

L'Inde aussi investit dans la création d'un hôpital en Cisjordanie.

S'il n'y a pas d'hôpital, il faut aller se faire soigner à Jérusalem, mais

-il faut beaucoup payer

-il y a des restrictions de déplacement, et parfois la route est bloquée même pour des cas graves.

Dans la région, il y a beaucoup de petites cliniques, mais elles sont le plus souvent pleines.

Et il y a beaucoup de besoins. Un hôpital un peu plus important, avec un vrai service d'urgence équipé rendrait service.

-----

Comme il n'y a plus de questions, nous passons à la projection du film, qui est bien apprécié.

La soirée se termine par le verre de l'amitié.